



Aménagement du territoire, vecteur de résilience

Au cours des deux dernières années, le gouvernement du Québec a initié une réforme de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme qui s'est principalement incarnée à travers deux gestes majeurs, soit : l'adoption de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire ainsi que la révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Ces deux gestes s'inscrivent dans la vision proposée par le gouvernement pour faire face aux défis environnementaux actuels et à venir, notamment les changements climatiques. Les territoires qui composent le Québec seront certes mieux outillés, mais à quel degré ?

L'échelle régionale semble particulièrement propice pour répondre à cette question. Certes la construction identitaire y est relativement vigoureuse pour soutenir le volontarisme, la résilience et la résistance. Aussi, les régions sont dotées de plusieurs aspects fondamentaux de notre régime de planification territoriale. À cet effet, nous assistons depuis plusieurs années à des vagues successives de décentralisation incomplètes et insatisfaisantes puisqu'elles contiennent des responsabilités accompagnées de certains pouvoirs sans beaucoup de moyens qui demeurent centralisés. Ce déséquilibre a pour effet d'affaiblir les milieux, en contradiction totale avec les importants défis à relever notamment les effets des changements climatiques.

Responsabilité décentralisée, l'aménagement et l'urbanisme s'inscrit parfaitement dans ce volontarisme bien ancré pour la prise en main territoriale bien présente mais en manque de ressources cependant. Justifiée, la planification territoriale doit s'inventer des moyens à travers les autres fonctions fragmentées de la gouvernance d'une part et, d'autre part, l'accessibilité des programmes ponctuels des gouvernements supérieurs. La résilience par la planification s'inscrit dans ce contexte de débrouillardise institutionnelle. Comment y trouver des ressources et des expertises ? Quelles sont les tactiques appropriées ? Comment convaincre les multiples acteurs sectoriels sur les territoires que l'aménagement et l'urbanisme représente le mécanisme par excellence pour multiplier les convergences et mieux maîtriser ensemble l'avenir de leur territoire ?

François Fortin, OTREAUD, UQAC